ASSURANCES VOYAGES PROPOSEES PAR L'AGENCE RGO VOYAGES

ASSURANCE : Si vous n'êtes pas déjà couvert par une assurance personnelle, nous vous conseillons de consulter les garanties proposées par Assurever. (voir résumé ci-dessous ou cliquer sur le lien des conditions générales de ventes ci-dessous).
La souscription d'une assurance est facultative et vous permettra d'obtenir le remboursement des frais engendrés après déclaration et étude par l'assureur en fonction des garanties d'assurances souscrites. Détails des différentes formules d'assurances proposées et garanties sur demande.

GRILLE DE PRIME D'ASSURANCES VOYAGES à régler au moment de l'inscription (non remboursable en cas d'annulation) :

MONTANT DU VOYAGE par personne :	PRIX/PRIME DE l'ASSURANCE MULTIRISQUE (assistance RGO Voyages + annulation RGO Voyages)
MONTANT jusqu'à 149€ (assurance hors protection sanitaire)	**5.00 €**
MONTANT entre 150€ à 299€ par personne	**10.00 €**
MONTANT entre 300 et 399€ par personne	**15.00 €**
MONTANT entre 400€ et 499€ par personne	**26.00 €**
MONTANT entre 500€ et 799€ par personne	**33.00 €**
MONTANT entre 800€ et 999€ par personne	**42.00 €**
MONTANT entre 1000€ et 1199€ par personne	**42.00 €**
MONTANT entre 1200€ et 1499€ par personne	**50.00 €**
MONTANT entre 1500€ et 1999€ par personne	**60.00 €**
MONTANT entre 2000€ et 2499€ par personne	**75.00 €**
MONTANT entre 2500 et 3000€ par personne	**90.00 €**

ANNULATION : Pour toute annulation du fait du participant, il lui sera retenu les frais d'annulation mentionnés dans le chapitre « conditions d'annulation » du bulletin d'inscription du voyage/contrat voyage en groupe ou à défaut les frais suivants, sur le montant du forfait global :

Echéances	Frais retenus
De l'inscription à 31 Jours du voyage (sauf mention contraire)	**Frais de dossier (non remboursables par l'assurance) :** **80 €/pers. :** (Avion et croisière) **50 €/pers. :** (2 jours et + en car) **5 €/pers. :** (Journée)
30-21 jours	**25%** du montant Total
20-8 jours	**50%** du montant Total
7-2 jours	**75%** du montant Total
- de 2 jours et non présentation	**100%**

Si le client a souscrit l'assurance annulation : le barème des frais indiqué sur le bulletin d'inscription/contrat de voyage en groupe s'applique**. Les frais seront pris en charge par l'assurance sur présentation d'un justificatif officiel et sous réserve d'acceptation du dossier par la compagnie d'assurance**. Pour tout dossier pris en charge par l'assurance, une franchise (voir détail des garanties) et la prime d'assurance seront retenues. RGO Voyages retiendra les frais de dossier.

CONDITIONS D'ANNULATION : Concernant les voyages à la journée en cas d'achat de billetterie, le montant du billet ne sera pas remboursé. Aucun remboursement ne peut intervenir si le client ne se présente pas aux heures et lieux mentionnés, de même s'il ne peut présenter les documents de police exigés pour son voyage

(passeport, visa, carte d'identité). Si un voyageur ne se présente pas au départ ou abandonne un circuit en cours de route pour quelque cause que ce soit, aucun remboursement ne sera consenti.

CONDITIONS GENERALES :

Les conditions générales sont disponibles auprès de notre agence sur simple demande *ou en cliquant sur ces liens : Assistance RGO VOYAGES et Assurances annulation RGO VOYAGES*

RESUME DES GARANTIES DE NOTRE ASSURANCE MULTIRISQUE COMPRENANT L'ASSISTANCE RGO VOYAGES + ASSURANCE ANNULATION RGO VOYAGES :

ASSURANCE ANNULATION RGO VOYAGES

VOS GARANTIES EN SYNTHESE

LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE
(Produit « Assurance Annulation RGO Voyages » n°9113.)

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne
ANNULATION DE VOYAGE	
	• 10 000 € / personne et 40 000 € / événement
• Annulation pour motif Médical	• *Franchise de 50 € par personne*
• Annulation Causes Dénommées	• *Franchise de 20% du montant des frais avec un minimum de 100 € par personne*
ANNULATION PROTECTION SANITAIRE	
• Annulation pour maladie grave suite épidémie ou pandémie • Annulation en cas d'absence de vaccination contre le Covid 19 • Annulation pour refus d'embarquement suite à prise de température	• 10 000 € / personne et 40 000 € / événement • *Franchise de 30 % du montant des frais d'annulation avec un minimum de 50 € / personne*
BAGAGES ET EFFETS PERSONNELS	
• Vol, destruction totale ou partielle, perte	• 1 000 € / personne et 7 500 € / événement (*franchise de 50 € / bagage*)
• Vol caractérisé des objets de valeur	• 500 € / personne (*franchise de 50 € / dossier*)
• Vol caractérisé des objets personnels	• 1 000 € / personne (*franchise de 50 € / dossier*)
INTERRUPTION DE SEJOUR	
• Frais d'interruption de séjour	• 5 000 € / personne et 20 000 € / événement

ASSISTANCE RGO VOYAGES

LE RESUME DE VOTRE CONTRAT D'ASSURANCE VOYAGE
(Produit « Assistance RGO Voyages » n°2058)

PRESTATIONS	MONTANTS TTC maximum par personne
ASSISTANCE RAPATRIEMENT	
• Conseils Voyage et informations médicales 24h/24	• Frais réels
• Rapatriement ou transport sanitaire (y compris COVID)	• Frais réels
• Rapatriement des personnes accompagnantes	• Titre de transport retour + taxi de liaison
• Rapatriement des enfants de moins de 18 ans	• Titre de transport retour + taxi de liaison
• Visite d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours	• Titre de transport aller/retour + frais d'hôtel 150 € / nuit (max. 10 nuits)
• Prolongation de séjour	• Frais d'hôtel 150 € / nuit (max. 10 nuits)
• Poursuite de voyage	• Titre de transport retour + taxi de liaison
• Frais médicaux hors du pays de résidence	
▪ Europe et pays Méditerranéens	• 75 000 € / personne
▪ Reste du monde	• 150 000 € / personne
➥ *Franchise*	• *250 € / personne*
• Soins dentaires d'urgence	• 250 €
• Test COVID	• 100 €
• Envoi de médicaments et prothèses	• Frais d'envoi
• Rapatriement de corps	
▪ Rapatriement du corps	• Frais réels
▪ Frais funéraires nécessaires au transports	• Frais réels
▪ Frais de cercueil ou d'urne	• 2 500 €
• Formalités décès et reconnaissance de corps	• Titre de transport aller/retour + frais d'hôtel 150 € / nuit (max. 4 nuits)
• Retour anticipé ▪ En cas d'hospitalisation ou décès d'un membre de la famille ▪ En cas de sinistre au domicile	• Titre de transport retour (maximum 750€) + taxi de liaison
• Retour impossible	• 150 € / nuit (5 nuits maximum)
➥ *Franchise*	• *1 nuit*
• Chauffeur de remplacement	• Titre de transport ou chauffeur
• Assistance juridique	
▪ Honoraires	• 5 000 €
▪ Caution pénale	• 10 000 €
• Frais de recherche et de secours en mer et montagne	• 4 500 €
• Frais de secours sur piste	• 4 500 € / personne et maximum 9 000 € / évènement
• Transmission de messages urgents	• Frais réels
• Soutien psychologique suite mise en quarantaine	• 2 entretiens / évènement
• Soutien psychologique en cas de rapatriement	• 2 entretiens / évènement
• Forfait téléphonique local	• 50 €
• Avance de fonds	• 1 500 €
• Informations Voyage	• Informations
• Papiers officiels	• Frais d'envoi
• Mise en relation avec spécialiste suite sinistre au domicile	• 200 €
• Garde malade / garde d'enfants	• 20 heures maximum
• Livraison de médicaments	• Frais de livraison
• Soutien pédagogique de votre enfant mineur	• 15 heures / semaine (maximum 1 mois)
• Garde d'animaux domestiques	• 10 jours maximum
• Aide-ménagère	• 10 heures réparties sur 4 semaines
• Livraison de repas et de courses ménagères	• Frais de livraison (15 jours maximum)
• Confort hospitalier : location de TV	• 100 €
• Garantie Assistance « COVID » ▪ Suspension de séjour ▪ Retour différé ▪ Conséquences d'une mise en quarantaine	• Frais d'hébergement 150 € / nuit (max. 10 nuits jusqu'au jour du retour) • Titre de transport retour (maximum 750 €)

Les Conditions Générales complètes sont disponibles sur simple demande auprès de votre agence RGO Voyages et sur leur site internet.

MODIFICATIONS DES CONDITIONS PARTICULIÈRES ET GÉNÉRALES DE VENTE : dans le cas de revente de voyages organisés par des Tour-Opérateurs, les conditions particulières d'assurances et d'annulations de l'organisateur concerné se substituent à nos propres conditions particulières (nous consulter)